



3 questions à... Christophe Prudhomme

Médecin urgentiste
Responsable du collectif "médecins"
de la Fédération CGT de la Santé

En tant que professionnel, que penses-tu des mesures d'incitation à l'automédication proposées par le Ministre de la santé ?

Il ne s'agit en aucun cas d'une mesure de santé publique visant à une meilleure prise en charge des patients, mais bien d'un moyen supplémentaire pour dérembourser des médicaments. En effet, si des efforts importants doivent être faits pour définir des stratégies de prévention dans le domaine de l'éducation des patients – notamment en ce qui concerne des pathologies chroniques comme le diabète, l'asthme ou l'arthrose – les propositions actuelles ne visent qu'à permettre aux laboratoires pharmaceutiques de mettre sur le marché des médicaments comme de vulgaires produits de consommation courante, avec une totale liberté tarifaire.

Le pendant de cette mesure est la mise en place par les compagnies d'assurances de centres d'appels payants proposant des conseils de santé, intégrant bien entendu la consommation de ces produits d'automédication. Ainsi la boucle est bouclée au plus grand profit des actionnaires de ces deux secteurs d'activité.

Il faut par ailleurs insister sur le fait que ce type de mesure aggrave les inégalités, car les catégories sociales les mieux dotées au niveau socioculturel bénéficient d'un « avantage » important dans une démarche indivi-

dualiste laissant soit disant le libre choix au patient. Dans le domaine de la santé, les seules mesures efficaces ont toujours consisté à se doter de moyens pour corriger les inégalités, seule stratégie efficace pour augmenter le niveau global de santé d'une population. Or dans ce domaine, tous les hommes sont obligatoirement solidaires, car il ne peut y avoir d'un côté des riches en bonne santé et de l'autre des pauvres en mauvaise santé : il n'existe aucune barrière efficace qui ne protégeraient que certains et pas d'autres contre les virus, les bactéries et les autres facteurs pathogènes !

Quels sont les risques et les dangers pour les patients ?

Du fait de l'absence de prise en charge de l'activité des médecins en dehors du curatif, les consultations sont très brèves et les ordonnances très longues, ce qui fait de la France le champion du monde de la consommation de médicaments. Nous voyons bien que la solution n'est pas le plus de médicaments, mais bien dans un meilleur circuit du patient au sein du système de santé, dans le cadre d'une prise en charge globale intégrant les problèmes physiques, psychologiques et sociaux.

Les conséquences actuelles de ce « tout médicament » sont déjà catastrophiques avec près de 10 % des hospitalisations en rapport avec des complications liées aux traitements. Si les patients peuvent avoir un accès encore plus facile à des pro-

duits qui restent malgré tout potentiellement dangereux, même quand ils sont bien utilisés, ce chiffre risque d'être encore plus élevé.

Alors finalement pourquoi une telle démarche ?

La réponse est simple, la santé n'est plus considérée comme un droit et un service universel devant être assuré par la collectivité dans le cadre de la solidarité. Elle est devenue une marchandise qui doit permettre, dans le cadre du marché, de dégager des bénéfices au profit des entreprises qui investissent dans ce secteur. L'industrie pharmaceutique et les compagnies d'assurances se sont dotées de puissants instruments de lobbying, présents notamment à Bruxelles, qui essayent d'ouvrir des brèches dans certains pays pour réclamer ensuite une généralisation de ces mesures. L'argument du « retard » de la France dans le domaine de l'automédication en est un exemple criant, comme l'a été l'obtention de l'ouverture de la publicité grand public pour les médicaments. Tout l'enjeu du débat est bien là !

C'est la raison pour laquelle des mobilisations associant les professionnels et la population sont absolument nécessaires pour lutter contre ces dérives et réaffirmer les principes qui ont fondé notre système de protection sociale et de santé, ceux qui avaient permis à la France d'être classée par l'OMS à la première place dans ce domaine.